Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260601-DEL26046-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron
---

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de convocation : 28/05/2026

Date d'affichage : 28/05/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 17
- représentés : 2
- votants : 19

**L'an deux mille vingt-six, le 1er juin à 20h00,** le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MAILLARD, Maire.

**Etaient présents (17) :** Jean-Marc MAILLARD, Joseph BOUVIER, Michel JEULAND, Danielle MENARD, Roland GAUTIER, Jean-Yves ESNAULT, Eric PIROT, Gilles THOMAS, Annie MARQUET, Joël AKA, Eric BRUNCHER, Delphine DESILLE, Catherine LEGRAND, Aurélie BERTIER, Céline ECHAROUX, Céline DESRUES, Henry SOUVESTRE

**Étaient excusées (2) :**
Mme Marion LOISEAU a donné procuration à Danielle MENARD.
Mme Magali BUDOR a donné procuration à Jean-Marc MAILLARD.

M. Gilles THOMAS a été élu secrétaire de séance.

**DEL 26046 – Finances – Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que le règlement intérieur du restaurant scolaire approuvé par délibération en date du 14 décembre 2020, modifié par délibération du 19 avril 2021, doit faire l'objet d'une nouvelle actualisation.

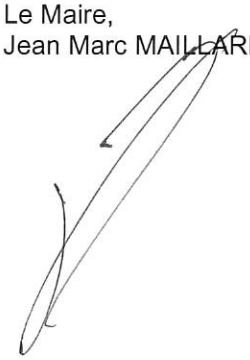
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter un paragraphe dans l'article 4 – Accueil des enfants, à savoir :
*« Tout enfant qui pour des motifs religieux ou sur demande expresse de sa famille, ne souhaite pas consommer le repas proposé, ne pourra pas bénéficier d'un repas de substitution. En revanche, une portion plus importante des autres aliments composant le menu du jour lui sera servie. »*

**Le Conseil Municipal,**
**Après en avoir délibéré,**
**Par un vote à mains levées,**
**A l'unanimité des membres présents,**

- **ACCEPTE** de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire concernant l'ajout dudit article.

Pour extrait conforme, le registre dûment signé.

Le Maire,
Jean Marc MAILLARD,



Le secrétaire de séance,
Gilles THOMAS,

